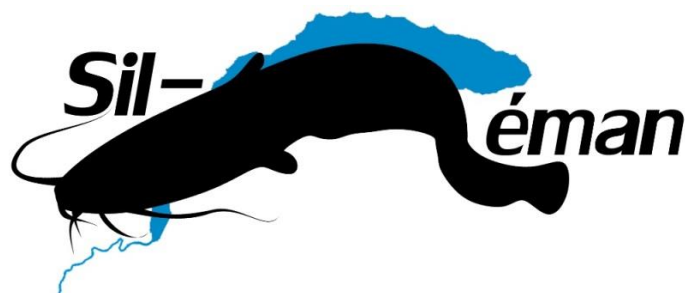


Enquête à l'attention des pêcheurs professionnels : Captures de silures glanes dans le bassin lémanique



En ce début d'année 2017, la **Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture** de Genève (hepia) en collaboration avec le **Service du Lac, de la Renaturation des cours d'eau et de la Pêche** (SLRP) de Genève et avec l'**Institut National de la Recherche Agronomique** (INRA) (UMR CARRTEL), lance une étude sur l'écologie et le comportement alimentaire du silure glane (*Silurus glanis*) sur le lac Léman et le Rhône genevois. L'objectif de l'étude est d'évaluer son impact potentiel sur les écosystèmes aquatiques lémaniques. Dans ce cadre, un travail de Master est réalisé, et consiste dans un premier temps à opérer un état des lieux des captures effectuées sur cette espèce dans le bassin lémanique.

C'est la raison pour laquelle nous vous adressons, à vous pêcheurs professionnels, ce questionnaire. Grâce à vos déclarations de captures, actuelles et passées, et au travers de prélèvements effectués sur les silures capturés, nous allons pouvoir acquérir de précieuses informations sur l'installation et l'écologie de cette espèce dans le bassin lémanique. Beaucoup d'entre vous se posent des questions sur le développement de cette espèce et son impact possible sur l'écosystème et au final sur votre activité. La qualité de cette enquête et les conclusions qui en découleront dépendront essentiellement de vous. Les données recueillies ne seront destinées qu'à cette étude, et ne seront pas communiquées à autrui. Toute information personnelle restera strictement confidentielle.

Important : Même si vous n'avez pas capturé de silure, il est essentiel de nous renvoyer ce questionnaire complété.

En vous remerciant vivement de votre participation à cette enquête.

Marius Vuagnat-Kolter

Au nom du personnel en charge du projet de recherche Sil-Léman

Contact :

Marius Vuagnat-Kolter

Route de Presinge, 150

CH-1254 Jussy

Tél : + 33 63 513 37 32 / +41 (0)22 546 68 53

Mail : marius.vuagnat-kolter@hesge.ch

Questionnaire

PARTIE 1 : INFORMATIONS SUR LES CAPTURES DE SILURES PASSEES

1. Quelle est votre zone géographique de pêche :

- ☐ Canton de Genève ☐ Canton de Vaud ☐ Canton du Valais ☐ France

2. Avez-vous déjà capturé un silure dans le bassin lémanique ?

- ☐ Oui ☐ Non

3. Si oui, veuillez remplir le tableau de la page 3 en fournissant les informations les plus précises possibles de vos captures (chaque ligne correspond à une capture).

4. De quelle manière percevez-vous cette espèce ?

- ☐ Positive ☐ Négative ☐ Neutre ☐ Ne se prononce pas

5. Pour vous le silure glane est (plusieurs réponses possibles) :

- ☐ Une espèce attractive pour la pêche sportive
- ☐ Une espèce intéressante à valoriser sur le marché des produits issus de la pêche
- ☐ Une espèce qui n'a pas d'influence sur l'écosystème aquatique
- ☐ Une espèce qui peut causer des déséquilibres sur l'écosystème aquatique
- ☐ Ne se prononce pas
- ☐ Autre :

6. Avez-vous des éléments à ajouter sur votre perception du silure dans le bassin lémanique ?

Tableau de réponse à la question 3

N°	Date (jour/mois/ année)	Lieu (le plus précis possible, rivière/lac, commune, etc.)	Type d'Engin	Profondeur	Taille	Poids	Gardé/ relâché	Remarque(s) (météo, observations diverses)
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								

PARTIE 2 : INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom :

Prénom :

Email :

Téléphone :

☐ Cochez cette case si vous souhaitez recevoir des informations sur ce projet de recherche sur le silure glane dans le bassin lémanique.

Contacts :**SUISSE**

Marius Vuagnat-Kolter, hepia Genève,
Route de Presinge, 150, CH-1254 Jussy
marius.vuagnat-kolter@hesge.ch
Marius Vuagnat-Kolter : **+33 63 513 37 32**
Dimitri Jaquet : **+41 79 308 11 46**

FRANCE

Chloé Goulon, UMR CARTEL- INRA/USMB
75, avenue de Corzent, 74203, Thonon-les
Bains
chloe.goulon@inra.fr
INRA : **+33 4 50 26 78 59**

Questionnaire en ligne :

- <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfjlp3g7PTUc5VwnvklNZokjOnaY9hnlQvOuU6Gnqbsn1sOA/viewform>
- <http://www6.dijon.inra.fr/thonon/Actualites-du-CARTEL/Enquete-Le-Silure-glane-dans-le-bassin-lemanique>

IMPORTANT – NOUVELLES CAPTURES

Voir Annexe pour plus de détails concernant les prélèvements à effectuer.

Afin d'effectuer des analyses sur le silure, nous souhaitons récupérer les prélèvements suivants sur tout nouvel individu capturé et **mis à mort** :

- Tête
- Première vertèbre
- Nageoire pectorale
- Estomac

Ces prélèvements doivent être conditionnés individuellement de préférence dans des sacs plastiques identifiés avec : le numéro de l'échantillon, la date et le lieu de la capture, la taille du silure ainsi que le poids et le sexe (si possible), puis stockés au congélateur.

Si vous souhaitez **relâcher** l'individu capturé (possible seulement côté français, la mise à mort étant obligatoire en Suisse), il est possible d'effectuer seulement un prélèvement de tissu d'une nageoire pectorale de 2 x 2 cm et de le conserver au congélateur. Le prélèvement sera identifié et la taille, le poids, le sexe (si possible) de l'individu seront renseignés.

Nous vous remercions de bien vouloir nous contacter (cf. contacts ci-dessus) afin que nous puissions venir récupérer ces prélèvements, ou bien, dans le cas d'individus **mis à mort**, pour venir les faire nous même si vous préférez.